



Crise caniculaire, RPS, soutien à la mobilisation des lycéens, non au hold up du CNFPT.

Communiqué de la CGT suite à la F3SCT de ce jour.

Nous approchons de la fin du mandat de cette Formation Spécialisée en charge de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des agents du CNFPT. La densité de l'ordre de jour de cette séance montre à quel point la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents du CNFPT sont un enjeu central du dialogue social.

11 points sont inscrits à l'ordre du jour d'une séance qui doit durer 3H15. Il va de soi que nous ne pourrions pas traiter dans le détail tous les sujets inscrits.

Le sujet central de cette séance, c'est bien évidemment la gestion de la crise caniculaire de cet été avec notamment les conséquences du mégafeu en Gironde à la fin du mois de juillet.

Des mesures ont été prises par l'établissement. Elles sont détaillées dans le document que vous nous avez transmis.

Pour autant certaines de ces mesures ont été imparfaitement mises en œuvre : informations tardives aux agents, pannes de climatisations au moment où il fallait les mettre en œuvre...

Pas ailleurs, ces mesures apparaissent insuffisantes au regard de la crise climatique que connaît notre pays. Des mesures de long terme doivent être prises avec en particulier la rénovation des bâtiments.

Mais surtout, tous, nous sommes déjà inquiets, voire angoissés, à l'idée des épisodes caniculaires des années à venir, peut-être dès l'été prochain. Aussi c'est cet automne que des mesures d'urgence pour le prochain été doivent être prises. La CGT entend les exposer au cours de cette séance. C'est sa contribution à l'amélioration du plan canicule de l'établissement.

La prévention des RPS constitue le 2^{ème} gros dossier de cette séance.

D'abord avec l'examen des suites des visites réalisées au sein de deux directions du siège (direction de la communication et direction du développement de l'offre de services), du site de Caen et le report de l'examen de la situation de l'antenne de Moselle.

Dans plusieurs cas, les RPS sont identifiés par notre F3SCT : surcharge d'activité, travail empêché, manque d'autonomie, conflit de valeurs, exigences émotionnelles... Mais il ne suffit pas d'identifier les RPS, encore faut-il prendre les mesures efficaces pour les prévenir et pour leur apporter des solutions.

Quant au report de la situation de l'antenne de Moselle, l'absence d'accord entre l'autorité territoriale et les représentants des personnels sur les RPS ne saurait justifier que nos collègues soient exposés à des risques psycho-sociaux : pressions managériales de la ligne hiérarchique, injonctions contradictoires, contraintes organisationnelles et rigidités des procédures synonymes de travail empêché !

Quant à la démarche structurante de prévention des RPS intitulée « développer une culture partagée de la charge d'activité par la régulation », 3 ans après, où en sommes-nous ?

Beaucoup d'agents ont répondu au questionnaire ; de nombreuses réunions ont eu lieu mais ce qu'attendent les agents aujourd'hui ce sont des mesures efficaces ; pas des usines à gaz.

Pas besoin de grands discours ou de longues théories mais des réponses pratiques, simples et efficaces : le recrutement d'agents titulaires quand il y a des surcharges structurelles d'activité ; le respect des qualifications des agents et la fin de la prétendue polyvalence car elle conduit à la déqualification de toutes les catégories d'agents (A, B et C) ; le remplacement des agents absents ; un rapport de confiance à l'égard des agents qui passe par la fin des propos ou attitudes infantilisantes ; l'arrêt du contrôle zélé des horaires et la confiance

dans les agents qui réalisent avec implication leurs missions ; l'écoute et la prise en compte des difficultés des agents ; la reconnaissance qu'ils sont exposés à des conflits de valeur lorsqu'ils mettent en œuvre les mesures d'austérité qui leur sont imposées (baisse de la rémunération des intervenants, non remboursement des stagiaires...).

Tout cela est-il si difficile à mettre en œuvre à tous les échelons de la ligne hiérarchique ?

D'autres points sont à l'ordre du jour :

L'exigence d'un moratoire sur la suppression d'Acrobat et la nécessité de différer le déploiement de PDF 24. Ainsi que nous l'avons expliqué dès la réunion DG/OS sur le Système d'informations le 19 novembre 2025, la suppression d'Acrobat constitue « un irritant majeur » pour nos collègues car elle leur complique de nombreuses tâches au quotidien. Près d'un an après nos alertes, nous n'avons toujours pas la réponse à notre question : quel est le coût de la licence d'Acrobat pour l'établissement c'est à dire combien cela coûte il pour chaque agent ?

La visite du CFPM d'Aix de l'ACFI soulève de nombreuses questions sur lesquelles nous reviendrons dans les échanges. Mais au final elles nous semblent toutes tournent autour d'une seule d'entre elles : est ce que le site sera un jour véritablement acheté par le CNFPT ? Et quand ?

En effet, en l'absence d'acquisition du site, notre établissement diffère les opérations d'envergure et d'aménagement que nécessite le site. Et en attendant, 4 ans après, nos collègues en sont toujours à essuyer les plâtres malgré l'engagement constant de nos collègues pour rendre au mieux le service public de formation professionnelle : nos collègues qui sont présents sur le site mais aussi nos collègues des services techniques et logistiques de la délégation régionale.

L'absence de décision relative à l'acquisition définitive du site du CFMP fait une victime collatérale, ce sont nos collègues de l'antenne d'Aix qui continuent de travailler dans des locaux quasi insalubres dans l'attente d'un hypothétique déménagement : sanitaires bouchés, cafards qui prolifèrent, excréments de souris dans les faux plafonds... Depuis des années, tel est le quotidien de leur vie professionnelle ; tel est le quotidien des locaux où le CNFPT accueille ses stagiaires. Tout cela est n'est pas digne de notre établissement.

Nous ne saurions terminer cette déclaration sans exprimer notre solidarité avec la mobilisation des lycéens, des étudiants et des personnels de l'éducation nationale de ce jour.

Tous revendiquent pour garantir la qualité du service public de l'éducation nationale. Malheureusement le gouvernement refuse de répondre à leurs revendications mais déploie des moyens de répression contre la jeunesse jusque-là inconnue dans l'histoire de la 5^{ème} république depuis Mai 68. La semaine dernière, la CGT était aux côtés des lycéens pour protéger et accompagner leur mobilisation. Aujourd'hui la CGT sera une nouvelle fois aux côtés des lycéens pour protéger et accompagner leur mobilisation.

La revendication pour donner les moyens budgétaires au service public de l'éducation nationale fait écho à la revendication de donner les moyens budgétaires pour le service public de la formation professionnelle et de manière générale tous les services publics.

Plus de moyens pour l'éducation nationale ; abandon de la mesure de plafonnement des recettes du CNFPT ; non au hold up du CNFPT : ni 45, ni 12, ni 7 millions ; retrait du projet de budget Lecornu et de ses 54 milliards d'euros de coupes budgétaires : c'est sur ces mots d'ordre que la CGT entend se mobiliser dans les semaines qui viennent.

Paris, le 13 octobre 2026